

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3487 - Jeudi 03 Octobre 2019 - Prix : 200 Fc

BLANCHIMENT D'ARGENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

Les Comores se préparent à la lutte contre le fléau



Participants à l'atelier sur le blanchiment d'argent.

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF DES ÎLES COMORES (COSIC)
**Le bureau du Cosic rompt le silence,
et dénonce des visées putschistes**

LIRE PAGE 4

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Octobre 2019**

Lever du soleil:
05h 51mn
Coucher du soleil:
18h 03mn

Fadjr : 04h 39mn
Dhouhr : 12h 02mn
Ansr : 15h 18mn
Maghrib: 18h 06mn
Incha: 19h 20mn



Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

ÉDUCATION NATIONALE

Les responsables saluent l'accord trouvé gouvernement et intersyndicale

Des responsables de l'éducation nationale de Ngazidja ont tenu une conférence de presse hier, mercredi 2 octobre pour exprimer leur satisfaction quant à l'accord conclu entre le gouvernement et l'intersyndicale permettant aux enseignants et aux élèves d'effectuer une rentrée effective lundi dernier. A en croire les conférenciers, grâce à cet accord les élèves peuvent accomplir une année scolaire sans intermission.

Les enseignants ont accepté de reprendre le chemin de l'école le 30 septembre dernier. Une décision qui a réjoui la population qui désespérait quant à la rentrée scolaire de cette année suite à la grève illimitée de l'inter-

syndicale des agents de l'éducation. Hier dans la matinée, des responsables de l'éducation au niveau de Ngazidja ont montré leur satisfaction après la fin de la grève. « Nous sommes très contents de la réaction rapide du gouvernement qui a pu désamorcer la crise. Et laisser entendre que l'intersyndicale a bien fait de revendiquer ses droits avant de faire la rentrée au lieu d'interrompre les études au milieu de l'année. Par-dessus tout, les parties ont pu trouver un terrain d'entente », s'est réjoui Soulaïmana, directeur de l'enseignement secondaire.

Pour pouvoir améliorer le secteur de l'éducation, les conférenciers ont évoqué l'accord conclu par l'intersyndicale et le gouvernement en fin de semaine dernière. « Cet



Des responsables de l'Education nationale à Ngazidja

accord prévoit d'organiser prochainement des assises nationales sur l'éducation et la mise en place d'un cadre de concertation entre l'intersyndicale et le gouvernement dans le but de trouver des solutions négociées aux difficultés liées à l'éducation nationale pour faire l'année

2020, une année d'éducation », poursuit-il. Faisant partie des techniciens chargés de vérifier si la rentrée a eu lieu au niveau de l'île, ce dernier a affirmé que « les enseignants se sont rendus massivement dans les différents établissements scolaires pour reprendre leurs obli-

gations. Pour cela, nous assurons que cette année, les études ne seront pas interrompues par des grèves car le gouvernement, les enseignants et nous, allons bien respecter nos engagements ».

Quant à la directrice de l'enseignement générale, elle a salué les deux parties pour avoir fait preuve de confiance et de responsabilité en vue de sortir de la crise dans un bref délai. « Ainsi nous avons confiance et nous demandons aux parents et aux élèves de Ngazidja d'en avoir car l'engagement pris sera honoré jusqu'à la fin de l'année scolaire », conclut-elle.

Kamal Gamal

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le département du tourisme supprimé à Anjouan

Par manque d'étudiants, le tourisme ne fait pas partie des filières inscrites au site universitaire de Patsy à Anjouan. Pour la prochaine rentrée universitaire, ils sont deux étudiants qui ont gagné le concours cette année.

La rencontre avec l'administrateur Soifaouidine Sidi, on a compris que le site est surpeuplé mais que ce sont deux départements qui font le plein. Pour cette rentrée universitaire, le site de Patsy a décidé de suspendre la filière tourisme pour manque d'étudiants. « Le tourisme n'a jamais dépassé 15 étudiants. L'année dernière, il y avait juste 11 en deuxième année. Ils ont terminé et sont partis. On atten-

dait d'autres bacheliers pour démarrer la rentrée 2019-2020 mais on a constaté qu'ils étaient juste 07 étudiants à avoir participé au concours » indique Soifaouidine Sidi qui, avant d'ajouter que « parmi les 7 étudiants, seul un étudiant qui a gagné le concours. Je ne vous dis pas que le département sera transféré à Moroni ».

Selon l'administrateur du site de Patsy, le département seul consacre 450 heures. Et ce dernier s'interroge sur la nécessité de continuer à enseigner le tourisme à Anjouan. « Est-ce normal que l'Etat gaspille des millions pour un département qui a moins de cinq étudiants ? », s'interroge-t-il. Le département de tourisme est celui qui avait d'ailleurs les

étudiants de très mauvais comportements. L'habillement, la présence en classe etc.. « On ne peut pas ouvrir un département de deux à trois étudiants qui ne viennent même pas régulièrement à l'école, car ils ont constaté qu'il n'y avait pas du sérieux », avance l'administrateur. Il faut noter que le site de Patsy, tous départements confondus, comptait 4174 étudiants. 1400 sont partis en terminant le niveau disponible à Anjouan. Cette année, ils seront 1800 futurs inscrits et les 400 d'étudiants qui seraient augmentés ne poseraient pas de problème grâce à la nouvelle grande salle de classe nouvellement construite.

NJ

Soifaouidine Sidi, administrateur du site Universitaire de Patsy



SANTÉ PUBLIQUE

Remise de matériel médical à l'hôpital de Foumbouni

Le 30 septembre dernier, le ministère de la santé a remis à l'hôpital de Foumbouni un matériel médical composé d'une ambu-

lance, un kit de maintenance et des médicaments. Cette donation est appuyée financièrement par l'Agence Française de développe-

ment (AFD) dans le cadre du programme PASCO dans l'objectif d'améliorer la prise en charge des patients en vue de réduire la mortalité maternelle.

La ministre de la Santé Loub YaKouti Attoumane en compagnie de son équipe se sont rendus au sud de Ngazidja en apportant une aide matérielle cruciale au centre hospitalier de Foumbouni. Accueillies par le directeur de Cabinet du président de l'Union des Comores natif de cette ville du Sud de l'île, Youssouf Ali Mohamed, ces autorités sanitaires ont remis aux responsables du centre hospitalier une ambulance, un kit de maintenance et des médicaments. Lors de la cérémonie de remise, la ministre de la Santé a montré que le gouver-

nement œuvre pour développer la Santé dans le pays.

Elle a également profité pour faire appel aux bénéficiaires d'en faire bon usage. « Je demande au personnel de cet établissement sanitaire de faire bon usage de ces équipements hautement sophistiqués. Et de les utiliser dans les meilleures conditions possibles afin que les patients puissent avoir les bons services sanitaires », demande-t-elle. Dans sa volonté de développer et d'accompagner le secteur de la santé, la ministre a salué l'engagement de l'Agence Française de Développement (AFD). Cette dernière a financé cette donation à hauteur de 26 000 000 de francs comoriens.

Pour rappel, ce don rentre dans le cadre du Projet d'Appui au sec-

teur de la Santé aux Comores (PASCO) visant l'amélioration des prises en charge des patients en vue de réduire la mortalité maternelle. Le projet PASCO tend à multiplier ses actions en faveur de la santé en accompagnant les postes de santé situés dans des régions reculées. « Parce que la santé des populations est un enjeu prioritaire aux Comores, l'AFD accompagne le secteur via le projet Pasco démarré en 2007 avec une première phase. Le Pasco 2 poursuit les efforts et se consacre à l'amélioration des services de santé de la population comorienne en renforçant les services de Santé », démontre le représentant de l'AFD.

Kamal Gamal



Don d'une ambulance de l'AFD remis à l'hôpital de Foumbouni.

BLANCHIMENT D'ARGENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

Les Comores se préparent à la lutte contre le fléau

Le GIABA, les ministères de l'Intérieur, de la Justice et des Finances ont lancé, hier mercredi à Moroni un atelier sur l'évaluation nationale des risques de blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme. Les participants auront trois jours pour échanger sur les sujets.

Le gouvernement comorien et le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), avec l'appui de la Banque Mondiale, du COMESA, de l'Union Européenne ont lancé un atelier sur l'évaluation nationale des risques de blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme. Dans son intervention, le ministre des Finances et du Budget montre

que cette lutte est un enjeu majeur pour la réalisation du développement dans des conditions optimales et transparentes. Conscient des faiblesses et de la vulnérabilité aux risques de blanchiment de capitaux, l'argentier de l'Etat admet que cela est dû en grande partie à la faible bancarisation des activités économiques, doublée du poids des transferts de la diaspora. « L'émergence du pays ne saurait être une réalité que si la corruption n'est pas efficacement combattue, si des règles claires et réalistes ne sont pas élaborées et mises en œuvre pour régir notre économie, ou sont transgressées et détournées au risque d'exposer le pays aux diverses mafias qui risqueraient ainsi de séquestrer l'économie nationale et le secteur bancaire », lance Said Ali Said Chayhane.

Pour ce qui est de l'arsenal juridique pour condamner les acteurs de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme, l'argentier considère la Cellule de Renseignements financiers comme organe central dans la lutte contre ce fléau et cite les lois Anti-blanchiment et bancaire respectivement du 28 juin 2012 et 12 juin 2013, la Circulaire de la Banque Centrale des Comores de 2011 sur les déclarations d'opérations suspectes, le nouveau Code Pénal et le nouveau Code de Procédures Pénales de 2014 comme principales armes. « On n'est jamais véritablement performant que lorsque le droit dicte la conduite, face à des ennemis très souvent invisibles », acquiesce-t-il en affirmant que « les recommandations formulées par le groupe de travail sur l'évaluation et la conformi-

té à l'égard de notre pays sont prises en considération, et seront mises en œuvre ».

Pour sa part, le représentant de la Banque Mondiale rappelle que le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme freine, déstabilise et bloque le développement économique des pays. De ce fait, il exhorte les autorités comoriennes de mettre les bouchées doubles pour lutter contre ce fléau et met en contraste l'exposition géographique de l'archipel et appelle à « améliorer la compréhension collective des différents acteurs, socié-

té civile, acteurs financiers et autorités gouvernementales ». Ainsi, il annonce qu'à travers cet atelier de formation, des nouvelles méthodes qui seront en avant permettront de collecter, d'identifier et trier les transactions financières pour protéger les Comores. Cet atelier de formation, qui est le premier sur le territoire national, va être l'occasion pour les bénéficiaires de « prendre la mesure des risques auxquels le pays est exposé ».

A.O Yazid

l'abonnement
à La GAZETTE tellement plus simple
Contact 322 76 45 ou 377 37 91

TROIS QUESTIONS À MARIAM IBRAHIM

" C'est beaucoup plus une menace qu'une vulnérabilité "

Le ministre des Finances a ouvert hier le premier atelier de formation sur l'évaluation nationale des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme en Union des Comores sous la houlette des principaux partenaires comme le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), la Banque Mondiale, l'Union Européenne et le COMESA. Afin de contribuer à préparer l'archipel en apportant leur assistance technique, le responsable du département chargé de l'évaluation, la recherche et la documentation au GIABA, Mariam Ibrahim Touré, revient dans une interview accordée à La Gazette des Comores/Hzk Presse, sur l'importance d'accompagner les Comores et l'apport de son institution.

Question : Quel sera l'apport du GIABA dans cette politique d'évaluation nationale des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme en Union des Comores ?

Mariam Ibrahim Touré : Déjà il faut savoir que le GIABA est une institution sous régionale de l'Afrique de l'Ouest mais également Sao Tomé et les Comores. Nous avons la responsabilité de nous assurer de la mise en œuvre des standards internationaux dans nos Etats membres, nous assurer que la politique de la LBCFT (Lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme) est conforme. La première recommandation du GAFI (Groupe d'Action Financière) qui est l'organe référence en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux, lutte contre le financement du terrorisme et le

financement de la prolifération exige à ce que tous les pays procèdent à une compréhension assez claire des risques en matière de blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme. Donc le GAFI pour nos Etats membres, nous avons l'obligation de les accompagner, d'apporter une assistance technique. Donc l'apport du GIABA va, obligatoirement, être l'assistance technique qu'on va apporter aux Comores dans cette exercice.

Question : Par rapport à ce fléau universel, quelle est la vulnérabilité des Comores ?

M.I.T : Il y'a plus de vulnérabilité mais c'est beaucoup plus sur les aspects, disons, juridiques et institutionnels. Vous savez que les Comores ont fait l'objet d'une première évaluation et il y'a un certain nombre d'insuffisances sur le plan

juridique et institutionnel qui peuvent être exploitées par des criminels financiers. Donc il s'agira, cette fois-ci, avec l'apport des différents acteurs des secteurs donnés, qui sont présents à cet atelier, de pouvoir confirmer ces vulnérabilités qui ont été identifiées dans le premier rapport d'évaluation mutuelle des Comores et partant de là, proposer des actions pour pouvoir corriger ou atténuer les risques qui sont liés à ces vulnérabilités.

Question : Est-ce que c'est le caractère insulaire des Comores qui explique cette défaillance ?

M.I.T : Le caractère insulaire est un élément et le ministre des finances l'a bien précisé, bien sûr que ça comporte une menace parce que les Comores sont sur la route où il y'a plein de trafics. Donc c'est beaucoup plus une menace qu'une vulnérabilité



mais quand la menace est grande et qu'il y'a des vulnérabilités, les risques deviennent grands.

Propos recueillis par A.O Yazid

PAIEMENT DE LA VIGNETTE 2019

L'AGID prévoit des pénalités après le 20 octobre

Depuis le lancement de la campagne de sensibilisation pour l'acquiescement de la vignette automobile pour 2019, l'Administration Générale des Impôts et des Domaines est prise d'assaut par les automobilistes. Ces derniers se précipitent pour payer la vignette et éviter les pénalités.

L'Administration Générale des Impôts et des Domaines est prise d'assaut par les automobilistes depuis l'ouverture du paiement de la vignette au titre de l'exercice 2019. Et cette année, l'administration a mis en place des

mesures pour réprimer les retardataires. Les chauffeurs qui n'auront pas payé la vignette avant le 29 octobre prochain seront sanctionnés. « Le dernier délai était prévu pour le 1er octobre prochain, mais il y avait beaucoup de choses à faire. En plus, beaucoup des gens n'ont pas eu le temps de payer. C'est pour cela qu'on a prolongé la date butoir jusqu'à 20 octobre afin que tout le monde puisse payer la vignette », souligne Kamal Iliassa, le chef du service des domaines.

Sur le montant de la taxe à payer, ce dernier montre que c'est un difficile de déterminer un montant fixe de la vignette. « La vignette

dépend du type d'automobile. Selon qu'il s'agit d'une voiture diesel ou essence. En plus cela varie en fonction de la tonne et des chevaux du véhicule. D'ailleurs, c'est pourquoi on demande la carte grise pour déterminer combien le client doit payer pour sa vignette », indique-t-il, avant d'ajouter que « en revanche, pour les automobiles plus âgées, leur vignette diminue », précise-t-il. Et de poursuivre : « Je profite de cette occasion pour avertir toutes les personnes qui ont des voitures de payer la vignette avant la date limite. Sans cela, ils seront obligés de payer des pénalités de 50% pour le diesel et 10% pour l'essence ».

Au niveau des automobilistes, ils dénoncent la mauvaise organisation de l'AGID et le manque de guichets pour payer sa vignette. « Je suis ici depuis 6h du matin. Et jusqu'à présent, on ne m'a pas appelé. Et pourtant j'ai ramassé ma carte grise et j'attends pour aller acquitter ma vignette », dit-il, avant de fustiger que « ce qui m'énerve, je vois des gens qui viennent d'arriver et on les appelle directement parce qu'ils connaissent des agents ici. Ce n'est pas responsable ».

Nassuf Ben Amad

La Gazette des Comores
Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Faïza Soule Youssouf
Binti Mhadjou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Chronique Sportive
B.M. Gondet
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF DES ÎLES COMORES (COSIC)

Le bureau du Cosic rompt le silence, et dénonce des visées putschistes

Accusé depuis plusieurs mois de « gestion opaque » par certaines fédérations contestataires et sécessionnistes, le bureau exécutif du Comité Olympique et Sportif des îles Comores (Cosic) a décidé enfin de rompre le silence, et lancer sa contre-attaque au cours d'un point de presse tenu le 1er octobre dernier à Moroni. « On ne cédera jamais au chantage, ni à la menace des putschistes. Nous sommes élus démocratiquement », rappelle Youssouf Ali Djaé, vice-président du Cosic, et assurant l'intérim du président.

Dans un point de presse, tenu le mardi 1er octobre 2019 à Moroni, le vice-président du Comité Olympique, Youssouf Ali Djaé, a déclaré : « Nous sommes ici pour clarifier une situation conflictuelle inutile. Nous sommes légitimement élus en décembre 2016 par ces mêmes fédérations sécessionnistes, et autoproclamées commission de normalisation ». Les contestataires, que certains nomment « fédérations rebelles » ont saisi la justice pour détournement de fonds, lors des Jeux des îles de l'Océan indien de la Réunion (2015). Ibrahim Ben Ali, président en exercice de l'institution, est placé sous contrôle judiciaire : interdiction de gestion des activités

liées au Cosic, de quitter le territoire, etc.

Dans une association crédible et démocratique, l'émergence, de temps à autre, de divergences de vue n'est pas surprenante. « Un langage contradictoire et sincère doit être enrichissant, mais non destructif. Les controverses, si controverses il y a, se règlent en famille. Le recours au mensonge et à des visées antidémocratiques est un signe d'impuissance et de funeste dessein. Nous dénonçons avec la plus grande fermeté ce comportement irresponsable et manipulateur. Nous ne céderons jamais au chantage, et encore moins aux menaces. Notre bureau est légitime », rappelle avec conviction, le vice-président Youssouf Ali Djaé, assurant l'intérim du président du Cosic, conformément aux articles, 13 des statuts, et 18 du règlement intérieur, jusqu'à la levée des mesures procéduraires, imposées contre lui.

L'intérimaire Djaé ajoute : « D'ailleurs ces groupuscules d'individus irresponsables purgent des sanctions, prononcées par l'Acnoa (Association des Comités Nationaux et Olympiques d'Afrique) et du Cio (Comité International et Olympique). Ils n'ont aucune légitimité. Pire encore, ils se sont autoproclamés commission de normalisation, dans une



Point de presse des trois vice-président du Comité Olympique

situation stable. Le bureau du Cosic fonctionne, normalement. Nous sommes là jusqu'en 2020. Nous n'avons rien à nous reprocher ». Dans cette optique, les conférenciers rassurent le Gouvernement, les partenaires, fédérations nationales sportives, les sportifs et toutes les instances sportives internationales auxquelles le Cosic est lié, que le fonctionnement régulier de l'instance est assuré. Décembre 2020 correspond à la tenue de l'assemblée générale électorale du comité Olympique.

Les autres vice-présidents sont

intervenus pour dissiper les malentendus et crever l'abcès. Zaharia Saïd Ahmed révèle : « Ce sont des déçus des élections de 2016. Ils n'oseront pas prétendre à des postes électifs. Minoritaires, ils veulent accéder à la présidence du Cosic par des moyens illégitimes. Mais, les fédérations n'hésiteront pas à dénoncer toute personne, morale ou physique, qui fait fi aux textes statutaires et aux valeurs olympiques. La porte des négociations reste ouverte ». Chahalane Ahmed Saïd Ali n'y est pas allé par quatre chemins : «

Les contestataires accusent Ibrahim

Ben Ali, sans la moindre preuve. En 2015, il était certes le patron du Coj, Comité d'Organisation des Jeux. Mais, ce n'était pas lui qui gérait le budget. Les preuves sont là. Un comportement trompeur et agitateur n'est pas de nature à rassembler et à construire. Le Cosic fonctionne convenablement. Même placé sous contrôle judiciaire, son président élu n'est pas condamné. L'enquête est en cours ». En d'autres termes, Ibrahim Ben Ali est toujours couvert par la présomption d'innocence.

Bm Gondet

HABARI ZA UDUNGA

Géostratégie et politique sous les cocotiers

Les îles de la lune ne savent plus à quel saint (cheikh) se vouer dans le tumulte entre le régime et une opposition aux multiples facettes. Entre les partisans et les opposants, le petit peuple commence à s'emmêler les pédales dans les explications que donnent les uns et les autres.

Nous l'écrivons souvent, les îles de la lune, même si elles se prennent de temps en temps comme étant le centre du monde, ont été à la remorque d'intérêts qui les ont toujours dépassés. L'ancienne puissance tutrice comme aimait à l'appeler le Mongozi, a toujours su manœuvrer pour placer ses pions là où il faut et quand il faut.

Il faut le reconnaître, nous avons été toujours avares d'initiatives hardies. Par exemple dans cette histoire de pétrole et notre positionnement géographique, font que cette dernière doit avoir les cartes en mains pour éviter de se trouver en portes à faux avec les grands voisins de la région.

A l'heure qu'il est, il semble que les stratèges gaulois, ne semblent pas avoir en main toutes les garanties de tenir pleinement comp-

te de leurs intérêts, de part et d'autre de notre classe politique. En effet, nous sommes considérés, à tort ou à raison, comme étant le maillon faible dans la zone. Aussi nos choix doivent nous amener à adopter une capacité à plier sans casser, à l'image du roseau de la Fontaine.

Par ailleurs quand on examine les comportements de notre classe politique, on est abasourdi, tant par les déclarations contradictoires qu'elle tient, que par des comportements qui frôlent l'indécence, dans les alliances de hasard et autres regroupements. Il est actuellement établi, que le pays doit gérer le devenir de toute une classe politique, qui se trouve face à un trop plein.

Notre pays passe son temps à élaborer des programmes et des projets mais s'est toujours refusé à se donner les moyens de les mettre en œuvre, préférant multiplier les emplois improductifs dans certaines sphères de la nomenclature publique. Nous savons tous pertinemment que sans le développement d'un secteur privé dynamique, appuyé par une fonction publique performante, aucune avancée réelle ne sera possible.

Pour en revenir à la géostratégie, il faut comprendre que nos îles sont au centre d'enjeux qui les dépassent dans la mesure où le monde actuel est constitué de blocs dont on a le plus grand mal à définir les contours. Il n'y a pas si longtemps l'Arabie saoudite nous igno-

rait superbement. Ce n'est plus le cas maintenant. Quels enseignements devons-nous tirer de cela, connaissant les soubresauts qui agitent la péninsule arabe ?

Le temps est venu pour nous, d'admettre là où nous avons failli et d'ouvrir le débat à des nouvelles

approches pour un développement au service des plus pauvres de nos concitoyens. Si nous en avons cela à cœur, les moyens pour y arriver ne nous ferons pas défaut.

Mmagaza

Salama

VOUS AUSSI,
ADHÉREZ GRATUITEMENT
À NOTRE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

ET PROFITEZ D'AVANTAGES EXCLUSIFS!
(excédents bagages, billets gratuits, cadeaux, etc.)

Plus d'infos dans la rubrique "Salama" sur www.flyabaviation.com

AB Aviation